

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU CŒUR ENTRE-DEUX-MERS
COMITE SYNDICAL du 20 mai 2021**

DELIBERATION N°13/2021

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 18 mars 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt mai à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 10 mai 2021

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France		BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	x
MAULUN	Frédéric	x	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	x	LAPUYADE	Arlette	x
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	x	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel	x	BONNIER	Patrick	x
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine	x	CHAMPALOU	Karine	x
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
QUENNEHEN	Vincent	x	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José		YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle		KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	x	AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	x	ROUGIER	Frédéric	
HARRIS	Anne	x	SCHOMAECKER	Denise	
ZEFEL	Nathalie	x	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline		CHAZALLET	Patrice	x
BARRABES	Xavier		DELPONT	André	x
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain	x	MONNERIE	François	x
PAGÈS	Bernard	x	LAFON	Maryvonne	x
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette		BARTHET-BARATEIG	Romain	x
BOIZARD	Alain	x	JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 22 (dont 20 votants)

Délégués excusés en cours de séance : 2

(à partir de 19h45 : Alain Zabulon, François Monnerie)

Délégués représentés : 0 (pouvoir de à)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

A noter – pour la Cdc du Créonnais,

Suppléant ayant pris part au vote : François Monnerie

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-200049682-20210520-13-2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/06/2021

Affichage : 11/06/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Comité Syndical du 18 mars 2021
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-huit mars à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 09 mars 2021

Secrétaire de séance : Bernard PAGÈS

Présents :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France	×	BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		DELBARY	Aline	
MAULUN	Frédéric	×	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	×	LAPUYADE	Arlette	
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	×	AVINEN	Marc	×
JOUCREAU	Michel		BONNIER	Patrick	
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	×
LURTON	Thierry		CHAMPALOU	Karine	×
DESTRUEL	Philippe		LABBÉ	Hélène	
CDC DU SECTEUR DE SAINT-LOUBES					
QUENNEHEN	Vincent		LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	José		YANINI	Daniel	
MOREAU	Luc		DA COSTA	Laëtitia	×
FAVRE	Emmanuelle	×	KOUTCHOUK	Harrag	
COTSAS	Pierre	×	SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline	×	AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	×	ROUGIER	Frédéric	×
HARRIS	Anne	×	SCHOMAECKER	Denise	×
ZEFEL	Nathalie		CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline	×	CHAZALLET	Patrice	×
BARRABES	Xavier	×	DELPONT	André	
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain		MONNERIE	François	
PAGÈS	Bernard	×	LAFON	Maryvonne	×
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette		BARTHET-BARATEIG	Romain	×
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 21

Délégués excusés en cours de séance : 1 (suppléant non votant)

Délégués représentés : 0 (pouvoir de à)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

A noter – pour la Cdc des Portes Entre-deux-Mers,
suppléante ayant pris part au vote : Denise SCHOMAECKER

Préalable

Frédéric MAULUN, Maire de Targon, accueille les délégués.

Alain MONGET ouvre la séance. Il remercie Frédéric MAULUN pour son accueil.

Il accueille

Mme Laurence HARRIBEY et M. Hervé GILLÉ, Sénateurs de la Gironde,

Mme Christelle DUBOS, Députée de la 12^e circonscription.

M. Jean-François AUBY, Président du SEMOCTOM et Mme Elodie BITTARD, DGS du SEMOCTOM.

Ces derniers présentent l'étude biomasse réalisée ainsi que la recherche des sites d'implantation de réseaux de chaleur.

Validation du procès-verbal du Comité syndical du 18 février 2021

Délib. 05 2021

Les délégués sont invités à intervenir afin d'apporter des rectifications éventuelles. L'approbation ne donne pas lieu à engagement de discussion.

Ce point n'appelle pas de remarques.

Le procès-verbal du précédent Comité syndical est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Budget principal - Approbation du Compte Administratif 2020

Délib. 06 2021

Lecture du Compte Administratif 2020 par Monsieur le Doyen de l'assemblée :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	424 442,89	484 602,31
Section d'investissement	3 556,24	4 722,80
<i>Report de l'exercice précédent</i>		
Section de fonctionnement		43 932,05
Section d'investissement		13 578,71
<i>Résultat cumulé</i>		
Section de fonctionnement	424 442,89	528 534,36
Section d'investissement	3 556,24	18 301,51
Total cumulé	427 999,13	546 835,87

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'approuver** le Compte Administratif 2020.

Budget principal - Approbation du Compte de Gestion 2020

Délib. 07 2021

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Coutras a au préalable validé le Compte de Gestion 2020.

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'approuver** le Compte de Gestion 2020.

Budget principal - Approbation de l'affectation des résultats 2020
Délib. 08 2021

Le Comité syndical doit décider de procéder à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020, et se prononcer :

	RESULTAT Résultat report 2019 inscrit CA 2020	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
INVEST	13 578,71 €	-	1 166,56 €			14 745,27 €
FONCT	43 932,05 €	-	60 159,42 €			104 091,47 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU	31/12/2020	104 091,47 €
Affectation obligatoire :	31/12/2020	
A la couverture du déficit d'investissement en recette d'investissement (C/1068)		
Et en réserve		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation à l'excédent reporté en recette de fonctionnement (ligne R002)		104 091,47 €
Bénéfice d'investissement à reporter en recettes d'investissement (ligne R001)		14 745,27 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'approuver** l'affectation des résultats de l'exercice 2020.

Budget principal - Vote du Budget 2021 Délib. 09 2021

Les orientations budgétaires ont été proposées au Comité syndical du 18 février 2021. Le document budgétaire définitif est soumis au vote de l'assemblée.

Balance générale du budget du Pôle Territorial 2021

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
crédits de fonctionnement proposés budget 2021	652 074,00 €	547 982,53 €
restes à réaliser de l'exercice précédent		
002 résultat de fonctionnement reporté		104 091,47 €
Total de la section de fonctionnement	652 074,00 €	652 074,00 €
	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
crédits d'investissement proposés budget 2021	14 245,27 €	3 000,00 €
reste à réaliser de l'exercice précédent	3 500,00 €	
001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté		14 745,27
Total de la section d'investissement	17 745,27	17 745,27
TOTAL BUDGET	669 819,27	669 819,27

Synthèse :

97% du budget est consacré au fonctionnement et 3% à de l'investissement

Principales dépenses de fonctionnement 2021 :

- Charges de personnel = 68%
- Charges à caractère général = 30%
 - o 2/3 consacrés aux actions
 - o 1/3 consacré aux charges fixes (location, entretien, assurances, ...)

Principales recettes de fonctionnement 2021 :

- La cotisation des Communautés de communes reste à 3.10 euros/hab= 59.2 % des recettes. (Population mise à jour au 1^{er} janvier 2021). Contre 69% en 2020.
- Subventions = 36.8% des recettes (dont 18.4% Région, 18.5% Leader)
- Convention avec les Cdc et le Semoctom pour la mise en place de logiciels mutualisés : 3.1%

Détail du budget 2021 du Pôle Territorial

Dépenses de fonctionnement

	CA 2020	Proposition 2021
Charges à caractère général	70 367,52 €	191 669,00 €
Charges de personnel	340 308,77 €	442 200,00 €
Autres charges de gestion	9 019,25 €	15 105,00 €
Charges financières	24,55 €	100,00 €
Amortissements	4 722,80 €	3 000,00 €
Dépenses imprévues	0 €	0 €
TOTAL	424 442,89 €	652 074,00 €

FOCUS :

Demande du Cs du 18 février : justification de l'écart entre le BP 2020 et le CA 2020 des charges à caractère général (soit 55 157,15 euros). cf. détail en Annexe 1.

Les charges à caractère général 2021 composition :

- des charges fixes (75 881 euros)
- la réalisation en 2021 d'une partie des actions prévues en 2020 et non réalisées du fait de la crise sanitaire + les actions récurrentes (34 358 euros)
 - o Animation assises communales (4096 euros)
 - o Paiement des prestataires de l'Observatoire du foncier agricole (19 348 euros),
 - o Administration générale (archives, rapport d'activités) (3 087 euros)
 - o Espace Info entreprendre : outils de communication (672 euros)
 - o Impression des outils de communication et « fêtes et cérémonies » 7 155 euros
- la réalisation de nouvelles actions mutualisées (81 430 euros):
 - o Economie numérique des entreprises : MaVilleMonShopping, outils de communication (50 830 euros)
 - o Espace info entreprendre : outils de communication (4 000 euros)
 - o Ambition 2030 : prestataire pour la réalisation de la feuille de route. Ateliers de travail avec les Communautés de communes (20 700 euros)
 - o Programme Leader : vidéos de valorisation des projets financés (4 000 euros)
 - o PAT : outils de communication (1 900 euros)

La réalisation de l'ensemble de ces actions est possible grâce notamment à de l'ingénierie supplémentaire en 2021 : + 1,8 ETP, et à l'obtention de subventions supplémentaires liées à ces actions.

Recettes de fonctionnement

	CA 2020	Proposition 2021
Participations	460 801,44 €	526 241,53 €
Autres produits de gestion courante	1,29 €	1,00 €
Convention avec les Cdc pour des logiciels mutualisés	3 600,00 €	16 740,00 €
Remboursement assurance SMACL	20 199,58 €	5 000,00 €
Résultats antérieurs	43 932,05 €	104 091,47 €
TOTAL	528 534,36 €	652 074,00 €

FOCUS :

Les Participations

Libellé	CA 2020	Proposition 2021
Total	460 801,44 €	526 241,53 €
<i>Leader</i>	32 034,78	101 145,43 €
<i>Région</i>	86 779,25 €	100 740,00 €
<i>Département (PAT)</i>	8 363,22 €	0 €
<i>Etat (PAT)</i>	15 000,00 €	0 €
<i>Cotisation des Communautés de communes</i>	318 624,19 €	324 356,10 € (3,10€/hab.)

Le résultat antérieur exceptionnellement élevé s'explique par la non réalisation d'actions du fait de la crise sanitaire et le rattachement de subventions attribuées au PETR en cours d'année.

Dépenses d'investissement

	CA 2020	Proposition 2021
Matériel de bureau, logiciel	3 556,24 €	7 745,27 €
Site internet	-	10 000,00 €
TOTAL	3 556,24 €	17 745,27 €

Recettes d'investissement

	CA 2020	Proposition 2021
Amortissements	4 722,80 €	3 000,00 €
Résultats antérieurs	13 578,71 €	14 745,27 €
TOTAL	18 301,51 €	17 745,27 €

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :
- **de voter** le budget principal 2021.

Budget principal - Cotisations des Communautés de communes 2021 et population de référence Délib. 10 2021

2021 est une année exceptionnelle car la part des cotisations des Cdc dans les recettes du PETR baisse (59,2% en 2021 contre 69% en 2020) alors que les services apportés augmentent.

	Population 2021*	Ecart de cotisation 2020-2021	Evolution de la population 2020-2021
CDC du Secteur de Saint-Loubès	27 867	+1 674,00 €	+540,00
CDC des Portes Entre-deux-Mers	21 828	+889,70 €	+287,00
CDC les Coteaux Bordelais	20 329	+2 049,10 €	+661,00
CDC du Créonnais	17 803	+1 147,00 €	+370,00
CDC Rurales de l'Entre-deux-Mers	16 804	-27,90 €	-9,00
TOTAL GENERAL	104 631	+5 731,90 €	+1849,00

*La population de référence prise en compte pour le calcul de la cotisation annuelle des Communautés de communes est la population INSEE, il s'agit de la population légale entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et actualisée chaque année.

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :
- de fixer la cotisation 2021 des Communauté de communes et la population de référence selon le tableau ci-dessus.

Budget annexe EDS - Approbation du Compte Administratif 2020
Délib. 03 2021 - budget annexe EDS

Lecture du Compte Administratif 2020 par Monsieur le Doyen de l'assemblée :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	202 890,50 €	195 500,96 €
Section d'investissement	1 464,57 €	2 921,26 €
Report de l'exercice précédent		
Section de fonctionnement		15 789,56 €
Section d'investissement		4 400,39 €
Résultat cumulé		
Section de fonctionnement	202 890,50 €	211 290,52 €
Section d'investissement	1 464,57 €	7 321,65 €
Total cumulé	204 355,07 €	218 612,17 €

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'approuver** le Compte Administratif 2020.

Budget annexe EDS - Approbation du Compte de Gestion 2020
Délib. 04 2021 - budget annexe EDS

Monsieur le Responsable du Service de Gestion Comptable de Coutras a au préalable validé le Compte de Gestion 2020.

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'approuver** le Compte de Gestion 2020.

Budget annexe EDS - Approbation de l'affectation des résultats 2020
Délib. 05 2021 - budget annexe EDS

	RESULTAT Résultat report 2019 inscrit CA 2020	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	RESTES A REALISER 2020	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	4 400,39 €	-	1 456,69 €			5 857,08 €
FONCT	15 789,56 €	-	- 7 389,54 €			8 400,02 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	8 400,02 €
Affectation obligatoire : 31/12/2020	
A la couverture du déficit d'investissement en recette d'investissement (C/1068)	
Et en réserve	
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation à l'excédent reporté en recette de fonctionnement (ligne R002)	8 400,02 €
Bénéfice d'investissement à reporter en recettes d'investissement (ligne R001)	5 857,08 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2020	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

L'excédent reporté viendra en déduction des cotisations 2021 des communes adhérentes en 2020.

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'approuver** l'affectation des résultats de l'exercice 2020.

Budget annexe EDS - Vote du Budget annexe 2021
Délib. 06 2021 - budget annexe EDS

Les orientations budgétaires ont été proposées au Comité syndical du 18 février 2021. Le document budgétaire définitif est soumis au vote de l'assemblée.

Balance générale du budget annexe EDS 2021

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
crédits de fonctionnement proposés budget 2021	222 028,00 €	213 627,98 €
restes à réaliser de l'exercice précédent		
002 résultat de fonctionnement reporté		8 400,02 €
Total de la section de fonctionnement	222 028,00 €	222 028,00 €

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
crédits d'investissement proposés budget 2021	16 007,08 €	10 150,00 €
reste à réaliser de l'exercice précédent		
001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté		5 857,08 €
Total de la section d'investissement	16 007,08 €	16 007,08 €

TOTAL BUDGET	238 035,08 €	238 035,08 €
---------------------	---------------------	---------------------

Synthèse :

93,28% du budget consacré au fonctionnement du service et 6,72 % à de l'investissement

Principales dépenses de fonctionnement 2021 :

- Charges de personnel = 78 %
- Charges à caractère général = 18 %
 - o 4/5e consacrés aux actions
 - o 1/5e consacré aux charges fixes (location, entretien, assurances, ...)

Principale recette de fonctionnement 2021 :

- Cotisation des communes = 100% des recettes

Détail du budget annexe EDS 2021

Dépenses de fonctionnement

	CA 2020	Proposition 2021
Charges à caractère général	30 526,01 €	38 975,00 €
Charges de personnel	169 411,47 €	172 800,00 €
Autres charges de gestion	1,26 €	3,00 €
Charges financières	30,50 €	100,00 €
Amortissements	2 921,26 €	1 750,00 €
Virement à la section d'investissement	0 €	8 400,00 €
TOTAL	202 890,50 €	222 028,00 €

FOCUS :

Les augmentations constatées en charges à caractère général et au niveau du virement à la section d'investissement sont liés principalement à la mise en place de la dématérialisation des actes d'urbanisme.

Recettes de fonctionnement

	CA 2020	Proposition 2021
Cotisation des communes	192 920,46 €	200 627,98 €
Dématérialisation des actes	0 €	13 000,00 €
Remboursement SMACL Assurances	2 578,62 €	-
Autres produits de gestion courante	1,88 €	-
Résultats antérieurs	15 789,56 €	8 400,02 €
TOTAL	211 290,52 €	222 028,00 €

FOCUS :

L'augmentation constatée est liée principalement à la mise en place d'une cotisation complémentaire pour la dématérialisation des actes d'urbanisme. (Un coût d'adhésion sera également demandé aux communes qui adhéreront à ce service après 2021).

Dépenses d'investissement

	CA 2020	Proposition 2021
Matériel de bureau et informatique	1 464,57 €	3 007,08 €
Dématérialisation	-	13 000,00 €
TOTAL	1 464,57 €	16 007,08 €

FOCUS :

L'augmentation constatée est liée principalement à la mise en place de la dématérialisation des actes d'urbanisme.

Recettes d'investissement

	CA 2020	Proposition 2021
Amortissements	2 921,26€	1 750,00 €
Virement de la section de fonctionnement	0 €	8 400,00 €
Résultats antérieurs	4 400,39 €	5 857,08 €
TOTAL	7 321,65 €	16 007,08 €

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **de voter** le budget annexe EDS 2021.

Budget annexe EDS - Nombre d'actes pondérés par commune 2020 et cotisation des communes 2021

Délib. 07 2021 - budget annexe EDS

En 2021, la « cotisation moyenne » par permis de construire est de 136,02 euros.

COMMUNES	Nombre d'actes pondérés 2020	Solde 2020 déduit	Cotisation 2021	Coût dématérialisation 2021
CDC DU CREONNAIS				
CREON	119,40	679,97	16 240,66	
BARON	60,00	341,70	8 161,14	
BLESIGNAC	10,40	59,23	1 414,60	
ST GENES DE LOMBAUD	10,00	56,95	1 360,19	
MADIRAC	19,80	112,76	2 693,18	
LE POUT	27,80	158,32	3 781,33	
HAUX	19,80	112,76	2 693,18	
LOUPES	63,40	361,06	8 623,60	
SADIRAC	135,40	771,09	18 416,97	
SAINT LEON	13,60	77,45	1 849,86	
LA SAUVE	48,00	273,36	6 528,91	
Total	527,60	3 004,64	71 763,61	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE DEUX MERS				
CAMBES	66,20	377,00	9 004,46	
BAURECH	31,80	181,10	4 325,40	
CAMBLANES ET MEYNAC	111,00	632,14	15 098,11	
LANGOIRAN	38,20	217,55	5 195,92	

LE TOURNE	15,20	86,56	2 067,49	
TABANAC	19,20	109,34	2 611,56	
CENAC	77,00	438,51	10 473,46	
QUINSAC	60,80	346,25	8 269,95	
SAINT CAPRAIS DE BORDEAUX	110,00	626,44	14 962,09	
Total	529,40	3 014,90	72 008,44	
CDC RURALES ENTRE DEUX MERS				
FRONTENAC	22,80	129,84	3 101,23	
Porte-de-Benauges	10,00	56,95	1 360,19	
BELLEFOND	4,40	25,06	598,48	
BLASIMON	25,60	145,79	3 482,09	
COURPIAC	0,60	3,42	81,61	
DIEULIVOL	8,00	45,56	1 088,15	
LADAUX	7,40	42,14	1 006,54	
LUGASSON	10,00	56,95	1 360,19	
MAURIAC	5,20	29,61	707,30	
ROMAGNE	11,20	63,78	1 523,41	
SAUVETERRE	30,00	170,85	4 080,57	
SAINT LAURENT DU BOIS	6,60	37,59	897,73	
SAINT FELIX DE FONCAUDE	7,20	41,00	979,34	
BAIGNEAUX	17,00	96,81	2 312,32	
BELLEBAT	20,60	117,32	2 801,99	
LE PUY	16,20	92,26	2 203,51	
FALEYRAS	8,40	47,84	1 142,56	
MONTIGNAC	1,60	9,11	217,63	
MARTRES	1,20	6,83	163,22	
SAINT GEMME	3,00	17,08	408,06	
SOULIGNAC	6,00	34,17	816,11	
TARGON	76,00	432,81	10 337,44	
TAILLECAVAT	10,40	59,23	1 414,60	
Total	309,40	1 762,01	42 084,27	
CDC CONVERGENCE GARONNE				
CARDAN	11,20	63,78	1 523,41	
LOUPIAC	37,60	214,13	5 114,31	
BEGUEY	56,40	321,19	7 671,47	
ESCOUSSANS	3,40	19,36	462,46	
Total	108,60	618,47	14 771,66	
TOTAL	1 475,00	8 400,02	200 627,98	
NB ACTES Communes 2021	1 475,00			13 000,00

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **de valider** le nombre d'actes pondérés 2020 par commune comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- **de fixer** la cotisation 2021 des communes telle que mentionnée dans le tableau ci-dessus.

Budget principal – Candidature CRTE Ambition 2030 – feuille de route Délib. 11 2021

Le PETR va engager avec ses Communautés de communes l'élaboration de la feuille de route d'Ambition 2030 : plan d'actions à court terme, et chantiers à engager à moyen et long terme. Ce travail alimentera le Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Considérant les dépenses et le plan de financement de l'opération :

Dépenses :	HT	TVA	TTC
Prestations de services	17 250,00 €	3 450,00 €	20 700,00 €

1/ Cas où le financement est sur du **TTC** :

Plan de financement :	%	TTC
Autofinancement Pôle CE2M	50	10 350,00 €
Etat – Plan de relance CRTE	50	10 350,00 €
TOTAL		20 700,00 €

2/ Cas où le financement est sur du **HT** :

Plan de financement :	%	HT
Autofinancement Pôle CE2M	50	8 625,00
Etat – Plan de relance CRTE	50	8 625,00
TOTAL		17 250,00

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité de :

- **valider** le plan de financement de l'opération citée ci-dessus,
- **autoriser** le Président à déposer les demandes de subvention nécessaires pour l'opération citée ci-dessus,
- **autoriser** le Président à signer les conventions et devis nécessaires avec les prestataires,
- **autoriser** le Président à signer tout autre document relatif à cette opération.

Leader : validation Président et Vice-Présidente du Comité de Programmation du GAL Délib. 12 2021

Il est rappelé que conformément au règlement intérieur du GAL Cœur Entre-deux-Mers :

- Le président de la structure porteuse est le président du GAL et a à sa charge la responsabilité juridique et légale du programme LEADER (signature des documents administratifs, ...);
- Le président et la vice-présidente du Comité de programmation ont pour rôle l'animation de celui-ci (audition-sélection des projets, engagement de la maquette, ...).

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité de :

- **valider** l'élection de

Monsieur Bernard PAGÈS Président du Comité de programmation du GAL

Madame Stéphanie DARTIGUE Vice-Présidente du Comité de programmation du GAL

Liste des décisions du Président

Décision n°2021-02-01 Ouverture d'une ligne de trésorerie – budget principal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

**Annexe 1 : Budget principal du PETR - Charges à caractère général :
Ecart entre le BP 2020 et le CA 2020**

L'écart entre le BP 2020 et le CA 2020 est principalement lié à la non réalisation d'actions et de charges du fait de la crise sanitaire

Détail de cette non réalisation (55 157.15 euros).

Justification		Charges à caractères générales	55 157,15	= 5 233,02 + 40 581,96 + 9 342,17	
différence BP 2020 - CA 2020					
Chapitres					
60	5 233,02	dont	eau	774,29	
			fournitures administratives	593,06	
			Fisac	3 865,67	
61	40 581,96	dont	Prestations extérieures	7 200,00	
			34 935,16	A2030	
				2 968,00	PAT
				14 782,16	Foncier agricole
				2 265,00	EIE Vidéo
				420,00	EIE ACP
				300,00	Esat
				7 000,00	MVMS
			Location mobilières	345,92	
			Location mobilières	4 256,50	Renégociation des contrats informatique
			Maintenance	-164,79	
			Assurances	592,18	
			Documentations générales	364,99	
			Versement à des organismes de formations	150,00	
			Autres Frais divers	352,00	
			Frais de colloque et séminaires	-250,00	Séminaire équipe
62	9 342,17	dont	Fêtes et cérémonies	1 597,76	
			Catalogues et imprimés	2 792,66	
			Voyages et déplacement	1 262,03	
			Frais postaux	1 886,03	
			Frais télécommunication	-13,45	
			Concours divers (CNAS)	1 100,66	
			Frais de nettoyage des locaux	478,98	
			Services bancaires	237,50	

Vu le code général des Collectivités Territoriales

Le procès-verbal de la séance précédente est soumis à approbation du Comité syndical.

Les délégués peuvent intervenir afin d'apporter des rectifications éventuelles. L'approbation ne donne pas lieu à engagement de discussion.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical vote et approuve à l'unanimité des suffrages exprimés (0 abstention) le procès-verbal de la séance du 18 mars 2021 qui a été communiqué au préalable à l'ensemble des délégués du Comité syndical.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision de nomination peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication,
- le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré le 20 mai 2021

Le Président,



Alain MONGET